



## Vente appartement en indivision

Par **tamarys\_76\_old**, le **07/11/2007** à **11:45**

Bonjour,rrnJe suis séparée de mon ex concubin depuis 1 an 1/2. rnNous avons un appartement en indivision.rnMon ex concubin habite encore les lieux et fait en sorte de ralentir la mise en vente de cet appartement. (Refus de vendre alors qu'on avait une proposition d'achat).rnJe souhaite entamer une procédure judiciaire.rnUn crédit est encore en cours mais je n'ai pas les moyens financiers de verser la part qui m'incombe. Puis-je faire jouer ce refus de vente pour ne pas avoir a continuer de payer alors que l'appartement aurait pu etre vendu depuis longtemps si Monsieur n'y faisait pas opposition.rnrnPouvez vous me conseiller sur le nom d'un avocat ? L'appartement est situé sur REIMS (51).rnrnMerci